

Extradition au Cameroun de Sisuku Ayuk Tabe et Cie

La justice nigériane demande leur retour au Nigeria



- *La Haute Cour Fédérale du Nigeria a rendu son verdict sur cette affaire vendredi dernier.*
- *Elle reconnaît aux leaders sécessionnistes le statut de réfugiés politiques et leur octroie en outre un dédommagement à hauteur de plus de 08 millions par tête.*
- *Mais pour le Cameroun, cette décision de la justice nigériane restera lettre morte.* P.5

Consommation

Le prix de la bière a augmenté

Pp.6-7

Football

Women's championship to kick off on March 16

P.11

Libertés publiques

La commission des droits l'homme se prononce sur l'embastillement de Maurice Kamto

P.2

Adamaoua

La vérité sur le scandale de Wamé-Grand

P.10



Libertés publiques

La commission des droits l'homme se prononce sur l'embastillement de Kamto

L'institution créée par l'Etat regrette que les personnes arrêtées dans le cadre de la marche blanche soit pratiquement difficile d'accès.

Jusqu'où est prêt à aller le régime de Yaoundé contre le président du mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc) et ses militants ? Cette question, on se la pose à la lecture du communiqué final sanctionnant la réunion mensuelle des présidents et rapporteurs des sous-commissions de la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés (Cndhl) du Cameroun. Et lorsqu'on observe la manière avec laquelle le procès contre le leader du Mrc se déroule, on se demande bien si l'Etat du Cameroun est prêt à lâcher du lest.

Réunie justement le 27 février 2019, la commission « a regretté les difficultés d'accès aux personnes interpellées dans le cadre des manifestations publiques organisées dans certaines villes du Cameroun le 26 janvier 2019, par le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc) ». Eu égard à cette situation qui a suscité la colère des partisans de Maurice Kamto et de ses conseils, la Cndhl a « souhaité que la situation de ces personnes soit examinée avec diligence et dans le respect de leurs droits à un procès équi-

table dont l'un des aspects essentiels est le droit d'être jugé dans un délai raisonnable ».

Il est utile de rappeler que les conditions de l'arrestation des têtes de proue de la marche ont suscité de l'indignation, aussi bien au sein des défenseurs des droits de l'homme que des militants et sympathisants de la formation politique. L'annonce de la constitution d'avocats étrangers au côté des nationaux n'a rien changé à la pertinence de cette interrogation.

Or, on se souvient que, dès le 28 janvier 2019, tout un mystère a été fait autour de l'arrestation de Maurice Kamto à Douala au domicile d'Albert Ndzongang, et des autres personnes déportées des autres villes du Cameroun vers la Capitale politique en direction du groupement spécial d'opération (Gso), du groupement mobile d'intervention (Gmi), de la direction de la police judiciaire et du secrétariat d'Etat à la défense (SED). La dernière actualité est l'arrestation de Me Ndoki, l'avocate résidant à Douala et acquise à la cause du Mrc.

Droits de l'homme

En marge des interpellations, de la Cndhl a réitéré sa vo-



lonté de voir se mettre en place un dialogue inclusif pour la résolution de la crise dans les régions majoritairement d'expression anglaise du Cameroun (Bamenda et

Buea), que s'accélère la mise en œuvre du plan d'assistance humanitaire d'urgence (PAHU) en faveur des populations du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et qu'une solution conjointe

administration/populations soit effective afin de résoudre la crise sécuritaire qui secoue la région de l'Adamaoua.

Hervé Ndongong

Affaire Maurice Kamto

Le point sur les arrestations

Le collectif des avocats livre les dernières informations qui font état de 145 demandes de mise en liberté immédiates dont celle du Pr Maurice Kamto et 103 requêtes aux fins de mise en liberté.

Dans ce qu'il convient aujourd'hui d'appeler l'affaire Kamto, Penda Ekoka, Dzungang, Kingue, Fogue, Djamen et autres c/ Etat du Cameroun, le collectif des avocats qui défend ces personnes fait état de ce qu'au 1er mars 2019, 168 personnes ont été arrêtées. Soit deux personnes sont non poursuivies, 151 d'entre elles qui sont inculpées devant le Tribu-

nal militaire et 15 autres individus inculpés en flagrant délit.

On apprend également que 22 personnes ont bénéficié de la liberté tandis que 144 personnes sont toujours détenues : soit 129 pour le Tribunal militaire et 15 en flagrant délit. A ce jour, on enregistre 103 requêtes aux fins de mise en liberté déposées.

Toujours dans l'affaire Maurice Kamto et conséquemment à la marche blanche du 26 janvier

2019, il est fait état de ce que 105 consentements ont été signés contre 22 autres qui ne le sont pas encore.

Les personnes interpellées par les pouvoirs ont en outre introduit 145 demandes d'habeas corpus déposées afin d'obtenir leur libération immédiate. Parmi elles, le président Kamto dont le sort sera tranché le 07 mars prochain suivant les indications qui viennent du Tribunal de grande instance du Mfoundi, seul

habilité à connaître des procédures diligentées dans ce sens.

Ça se complique

Malheureusement, dans ce combat pour la liberté ayant conduit à l'arrestation de plusieurs individus, le collectif précise que 21 personnes sont « malades » et qu'elles nécessitent un transfert à l'hôpital. A l'occasion de précédentes communication sur les réseaux sociaux, l'on a appris que certains souffrent de dia-

bète et manquent de médicaments. Il est dit que Bernard Dzungang est victime de cet état de chose.

En attendant, le pouvoir de Yaoundé reste inflexible. Bien plus, depuis la déclaration de victoire à la présidentielle du 07 Octobre 2018 et depuis la marche blanche du 26 janvier dernier en signe de contestation du hold-up électoral, le régime de Paul Biya ne semble pas disposer à lâcher du lest.

Hervé Ndongong

Boumba et Ngoko

Le préfet des Hauts-Plateaux quitte définitivement le commandement

Il a été inhumé ce 02 mars 2019 sous la terre de Mepouo son village situé à 14 km de Yokadouma. C'était en présence du Gouverneur de la Région de l'Ouest, AWA FONKA augustine représentant personnel du Ministre de l'administration territoriale ; du Secrétaire d'État aux Travaux Publics en charges des routes, fortement interpellé par l'évêque dans son homélie sur le mauvais État de la route qui mène dans la Boumba et Ngoko ; et du préfet de la Boumba et Ngoko, Valéry Norbert Kuela.

Le Gouverneur dans son allocution a salué les qualités du haut commis de l'État avec lequel le défunt a servi la nation. S'adressant à la famille éprouvée, le représentant du MINAT a exhorté celle-ci à demeurer dans la solidarité, la culture de la fraternité et de la paix et surtout à la préservation des valeurs sociales, morales et chrétiennes. Des valeurs qui seules vont combler le vide que laisse le Préfet défunt au sein de la famille.

Il a tour à tour servi comme chef service de la sécurité au ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation, puis chef des districts de Kribi, Gachiga et Nyanon. Il quittera un moment le commandement en 2001 année car nommé Délégué



provincial de la fonction publique et de la réforme administrative. En 2006, il revient dans le commandement comme sous-pré-

fet à Doumé. Il est promu Préfet du Nkam à Yabassi en 2010 et en 2017, préfet des hauts plateaux. A noter, la forte présence

des sous-préfets et autres Préfets qui ont bravé la route pour venir accompagner l'un des leurs. Décédé le 13 janvier 2019

des suites d'un malaise à l'âge de 58 ans, Félix Bilongou laisse 02 veuves et 05 enfants.

Bossis Ebo'o

Maroua

Des journalistes outillés sur les droits de l'homme et des personnes handicapées

L'organisation non gouvernementale internationale Sightsavers a organisé du 28 Février au 1^{er} mars 2019 à Maroua, un atelier de formation de 30 journalistes sur l'approche basée sur les droits de l'homme, les personnes handicapées et leur participation à la vie politique.

L'élection présidentielle d'Octobre 2018, aura donné l'occasion d'apprécier les efforts des Hommes de médias pour assurer une couverture médiatique du processus électoral de façon inclusive. Les prochaines échéances électorales sont une occasion de mieux réfléchir sur la consolidation

des acquis et l'amélioration des stratégies pour attirer l'attention de tous sur le droit et l'importance de la participation des personnes handicapées à la vie politique et publique.

Pendant deux jours, il était question d'outiller et de renforcer les capacités des femmes et hommes de médias sur la prise en compte de l'approche handicap dans la

couverture du processus électoral ; de comprendre l'approche du handicap basée sur les droits de l'homme et maîtriser les terminologies appropriées pour désigner les personnes handicapées afin de contribuer à la réduction des préjugés et la stigmatisation dans le traitement de l'information concernant les personnes handicapées.

Pour Mme Godonou Dos-

sou Sandra, chargée de programme inclusion Sociale a Sightsavers Cameroun : «Depuis 2017, nous avons mis en œuvre un vaste programme d'inclusion sociale. Il s'agit à travers ce nouveau volet, de renforcer les droits civils et politiques des femmes et des hommes handicapés en garantissant une plus grande participation au processus électoral

aussi bien au niveau local qu'au niveau national».

En attendant de voir les résultats escomptés dans les jours à venir, les hommes et femmes de médias ont pris l'engagement pour une meilleure promotion des droits des personnes handicapées dans leurs publications et programmes.

Félix Swaboka

Quotidien émergence

1^{er} Quotidien Bilingue Privé au Cameroun

Disponible dans vos Kiosques Tous les Jours



- Une information de qualité
- Des analyses percutantes
- Un réseau d'abonnés
- Des bureaux dans les 10 régions
- Une imprimerie moderne

Lisez et faites Lire

Affaire Sisuku Tabe et Cie

La justice nigériane demande des comptes

Le tribunal d'Abuja qui avait été saisi de cette affaire, a finalement rendu son verdict. Il a décidé vendredi dernier que l'Etat fédéral nigérian se doit de ramener au Nigéria Sisuku Ayuk Tabe et sa bande, capturés le 05 janvier 2018 et exfiltrés vers le Cameroun.

La justice nigériane, qui est vent debout contre le transfert de Sisuku et sa bande au Cameroun, estime que ces leaders séparatistes arrêtés au Nigeria il y a un peu plus d'un an jouissaient d'un statut de réfugiés et d'exilés politiques, et ne pouvaient de ce point de vue se retrouver au Cameroun sans courir de graves risques.

Compte tenu des lois internationales ratifiées par le Nigeria relative au traitement et à la protection des réfugiés, et vu l'inexistence d'un accord d'extradition entre le Cameroun et le Nigeria, le géant voisin du Cameroun n'était par conséquent pas fondé à remettre entre les mains du Cameroun des personnes réputées pourchassées par ce pays. Mais après des ar-

rangements entre les exécutifs camerounais et nigériens, cette violation des traités internationaux avait pu se faire, et Sisiku Julius Ayuk Tabe et ses compagnons sont depuis dans les mailles de la justice militaire camerounaise devant laquelle ils exigent depuis que soit réglée la question préjudicielle de leur nationalité et des conditions de leur arrestation.

La Haute Cour Fédérale du Nigeria avait ouvert un procès y relatif il y a un peu plus d'un mois. Le verdict vient donc de tomber.

Dans sa décision, la Haute Cour Fédérale du Nigeria à l'origine de la décision, oblige le gouvernement d'Abuja à ramener les leaders ambazoniens dans lieu de leur arrestation. Elle a en outre condamné le gouvernement de Bu-



Sisiku Ayuk Tabe

hari à verser à chacune de Julius Ayuk Tabe) de 8 millions de frs cfa. des personnes arrêtées une somme de 5 millions de Nairas, soit plus

Kami Jefferson

Court orders the return of Sisiku Ayuk Tabe and 56 others to Nigeria and their compensation

The Federal High Court of Abuja in Nigeria on Friday, March 1, 2019, handed down a decisive judgment in a matter pitting ten (10) Anglophone pro-independence leaders and the Nigerian government.

Hon Justice Anwuli I Chikere, the presiding judge at Court IV of the Federal High Court Abuja ruled that the Nigerian Government must now ensure all refugees de-

ported, a total of fifty-one as the case file suggested must be returned to Nigeria with immediate effect.

According to Barrister Abdul Oroh, the first case was brought under the Fundamental Rights Enforcement (Procedure) Rule of 2009, on the violation of the fundamental rights of Sisiku et alia, their rights to movement, family, amongst others.

On this count, the court has ruled that the abduction at Nera Hotel was il-

legal and the violation of the Nigerian Law, the violation of African Charter on Human and People's Right, consequently, the court then ordered that they should be paid five million (₦5.000.000) each and that the Nigerian Government should be restrained from further violating their rights.

Barrister Oroh, narrated that according to the Judge, the Nigerian Constitution and the United Nations Convention of the Status of Refu-

gees in 1951 in its article 32 and 33 were violated and consequently all ten Anglophone Pro-Independence leaders must be sent back to Nigeria. The court again ordered that forty-seven (47) others arrested from Gembu in Taraba state and deported to Cameroon should be returned to Nigeria and be compensated with the sum of two hundred Naira (₦200.000) each.

The Federal High Court Abuja also said there's no evidence that those

extradited were involved in any illegal act that warranted their arrest and deportation, Barrister Oroh hinted, adding that the judge opined that even if they were involved, the due process wasn't followed.

The Attorney-General of the Federation (AGF), Abubakar Malami, who's also Minister of Justice, we learned has said that the verdict of the Federal High Court Abuja would be implemented to the latter.

By Amos Muang Nsah

Consommation

Le prix de la bière a augmenté

Le prix des produits brassicoles ont été modifiés vendredi dernier. Ils ont connu une augmentation qui varie de 25 à 100FCFA.

Les nouvelles mesures de la loi de finance 2019 sur la hausse de prix des produits brassicoles sont effectives. Ce changement de prix a pris effet le 1er mars dernier dans tout le territoire national.

Les produits brassicoles commercialisés au Cameroun augmentent donc de 25 à 100FCFA. Soit une somme qu'il faudra désormais ajouter à chaque achat d'une bière ou d'une autre boisson brassée. Dans le document de la Société anonyme des Brasseries du Cameroun (Sabc) sur l'effectivité des tarifs, des bières de 65cl telles que la Castel, la 33export, la Mutzig, la Amstel et la Isenbeck connaissent une augmentation de 50FCFA. Il faudra donc désormais déboursier 650FCFA et 750FCFA pour consommer l'un de ces produits. De même, des produits tels que Pet Djino ; Orangina ; tous les produits et format de Malta tonic connaissent une hausse de 50FCFA. Tandis que la bière en cannette et la boisson énergisante XXL vc33cl



Quelques boissons

augmentent de 25FCFA. Les boissons telles que Pet Vimto de 35cl et les fûts connaissent respectivement une augmentation de 100FCFA et 100FCFA le litre, soit la plus forte

hausse qui soit. Par ailleurs, le document sur les nouvelles tarifications des produits brassicoles révèle que tous ses produits n'ont pas été revus à la hausse. Le prix

de l'eau minérale, de quelques bières, de quelques gammes de boissons énergisantes et de boissons sans alcool est resté inchangé. Il s'agit notamment des boissons

contenant de la coke, de la gamme top et des bières blondes de 50cl commercialisés dans le nord du Cameroun.

Michèle Ebongue

Hausse de prix des produits brassicoles

L'indifférence des barmen

Les nouveaux tarifs qui sont effectifs depuis le vendredi 1^{er} mars 2019 n'influent pas encore les ventes.

Le prix des boissons a augmenté vendredi dernier. Il a connu une hausse allant de 25 à 100FCFA. Mais dans les bars et autres lieux de vente de ces produits brassicoles, cette inflation n'a encore aucun effet sur les consommateurs.

Au lieu-dit la « Newbelloise », un snack-bar de renom situé au quartier New-Bell dans le 2^e arrondissement de la ville de Douala, tout semble

rester intact. La hausse de prix de certaines boissons n'a pas changé les habitudes des consommateurs. « Les prix ont été modifiés vendredi, et samedi, j'ai eu le même nombre de clients, bref les mêmes ventes que lors des précédents week-ends », affirme Aimé, gérant de la Newbelloise. « Ni le nombre de clients, ni la consommation des produits n'a été réduit », fait savoir Léa, gérante de bar. Pour elle, rien n'a changé et rien ne chan-

gera les habitudes des consommateurs. « Même si c'est à 1000FCFA, on va toujours boire. Ce n'est pas lorsqu'on augmente 50FCFA que ça va changer », lâche Hervé, consommateur.

A en croire certains gérants de bar, l'impact de la hausse ne peut être perceptible pour l'instant. Il faudra attendre deux à trois semaines pour être fixé sur les ventes. « Je ne peux pas encore faire une évaluation complète parce que nous sommes encore à

la fin du mois. La plupart des clients ne met pas encore l'accent sur le prix », nous renseigne-t-on. Même si certaines personnes semblent ignorer cette nouvelle tarification, d'autres s'y font difficilement. « Les brasseries ne nous ont pas informés de la hausse de prix. On a seulement constaté vendredi, lors de la livraison, que les prix ont augmenté », argue Lea. Un fait qui a été difficile pour les gérants comme pour les consomma-

teurs. « Certains clients ont failli en venir aux mains. Il a fallu qu'on leur présente le document qui fixe les nouveaux prix pour qu'on soit épargné de coups », ajoute la gérante. Malgré l'existence de ce type de désagréments, ces gérants affirment le désintéret des consommateurs, surtout que les plaintes ne changeront pas grand-chose à la cette nouvelle donne du gouvernement.

Michèle Ebongue

Hausse du prix de la bière

C'est effectif depuis le 01 mars dernier à Yaoundé

Un tour effectué hier dans quelques bars de la capitale politique nous a permis de constater que, comme l'a prévu la loi de finances 2019, le prix des boissons alcoolisées a augmenté.

Le petit Luc, élève en classe du cours moyen deux à l'école publique de Biyem-Assi à Yaoundé, a failli être fouetté hier par son oncle. La cause, ce dernier l'a envoyé avec un billet de 1000 frs lui acheter une bière censée coûter 600 frs, dans un bar à proximité du domicile familial. Le gamin est revenu avec un reste de 350frs. C'est après avoir vociféré qu'on apprendra à l'adulte que le prix de la bière vient d'augmenter. Il s'est d'ailleurs rendu lui-même audit bar pour besoin de vérification.

En effet, ce n'est plus une rumeur comme en décembre 2018. Le prix de la bière a bel et bien connu une augmentation depuis le 1er mars 2019 à Yaoundé. Pour nous en convaincre, nous avons fait un tour hier dans quelques bars de certains quartiers de la ville de Yaoundé. Notamment les quartiers Biyem-Assi, Efoulan, Nsam, Elig-Esono... Ainsi, des bières qui, jusque-là, coûtaient 600 FCFA par exemple, sont vendues à 650 FCFA, soit 50frs de plus.

Pour la Société anonyme



Les bières

des brasseries du Cameroun (Sabc) qui a publié sa nouvelle grille tarifaire, ce changement du prix fait suite à la loi de finances 2019. En effet, selon la loi de finances en cours, le gouvernement a introduit une modification sur la ges-

tion des droits d'accises, concernant les bières alcoolisées à hauteur de 5,5%. Et pour cause, toujours dans la loi de finances 2019, le gouvernement a réduit de moitié l'abattement sur les produits brassicoles qui sert de base au calcul

du droit d'accises, pour le fixer à 10%. La réduction de cet abattement fiscal amène les brasseurs à procéder à un changement. On se souvient qu'en décembre 2018, le ministre du Commerce, Luc Magloire Atangana, avait déclaré

que, « en attendant la publication d'ici le 15 janvier 2019, de la circulaire sur l'exécution du budget, les prix des boissons restent inchangés ». Depuis cette déclaration, la situation a évolué.

Rosette Ombessack

Boumba et Ngoko

83 projets à financer pour l'exercice 2019

La réunion de lancement du budget de l'exercice 2019 s'est tenue à la salle des actes de la mairie de Yokadouma, chef-lieu du département de la Boumba et Ngoko à l'Est.

L'enveloppe globale allouée à la fois pour les autorisations d'engagement et les crédits de paiement pour l'ensemble du département de la Boumba et Ngoko s'élève à 1 275 012 000, des fonds destinés au financement de 83 Projets. Le montant a été révélé ce 23 février 2019 par Ruffin Mikod, Délégué départemental du Minepat au cours de la réunion de lancement du

budget de l'exercice 2019 tenue à la salle des actes de la mairie de Yokadouma. Ce, contre une enveloppe de 596 030 000 de FCFA en autorisation d'engagement et crédit de paiement pour 48 projets au titre de l'année 2018, soit une hausse de 688 982 000 et de 117,56% en valeur relative. Il est à noter que 83,72% de cette enveloppe allouée au département est géré par les collectivités territoriales décentralisées soit 1 067

512 000 (un milliard 67 millions cinq cent douze mille) FCFA.

Les assises ont été présidées par Valeri Norbert Kuela, préfet du département de la Boumba et Ngoko. C'était en présence des responsables administratifs gestionnaires de crédits, les opérateurs économiques, les responsables des forces de maintien de l'ordre, les chefs de juridictions des tribunaux de Yokadouma. Plusieurs expo-

sés ont été présentés, par les délégués des marchés publics, le contrôleur départemental des finances, le Receveur des Finances et le Délégué Minepat. L'exposé du délégué des marchés publics a porté sur le nouveau code des marchés publics qui fait des autorités administratives les maîtres d'œuvre délégués. Une responsabilité qui ne sera plus celle des fonctionnaires de ce département ministériel.

Ruffin Mikod, le délégué départemental de l'économie du plan et de l'aménagement du territoire est revenu sur le processus de maturation des projets après la présentation de la structure du BIP 2019, et sur quelques recommandations générales formulées par Louis Paul MOTAZE, Ministre des Finances le 10 janvier 2019 à Bertoua au cours du lancement du budget.

Bossis Ebo'o à Yokadouma

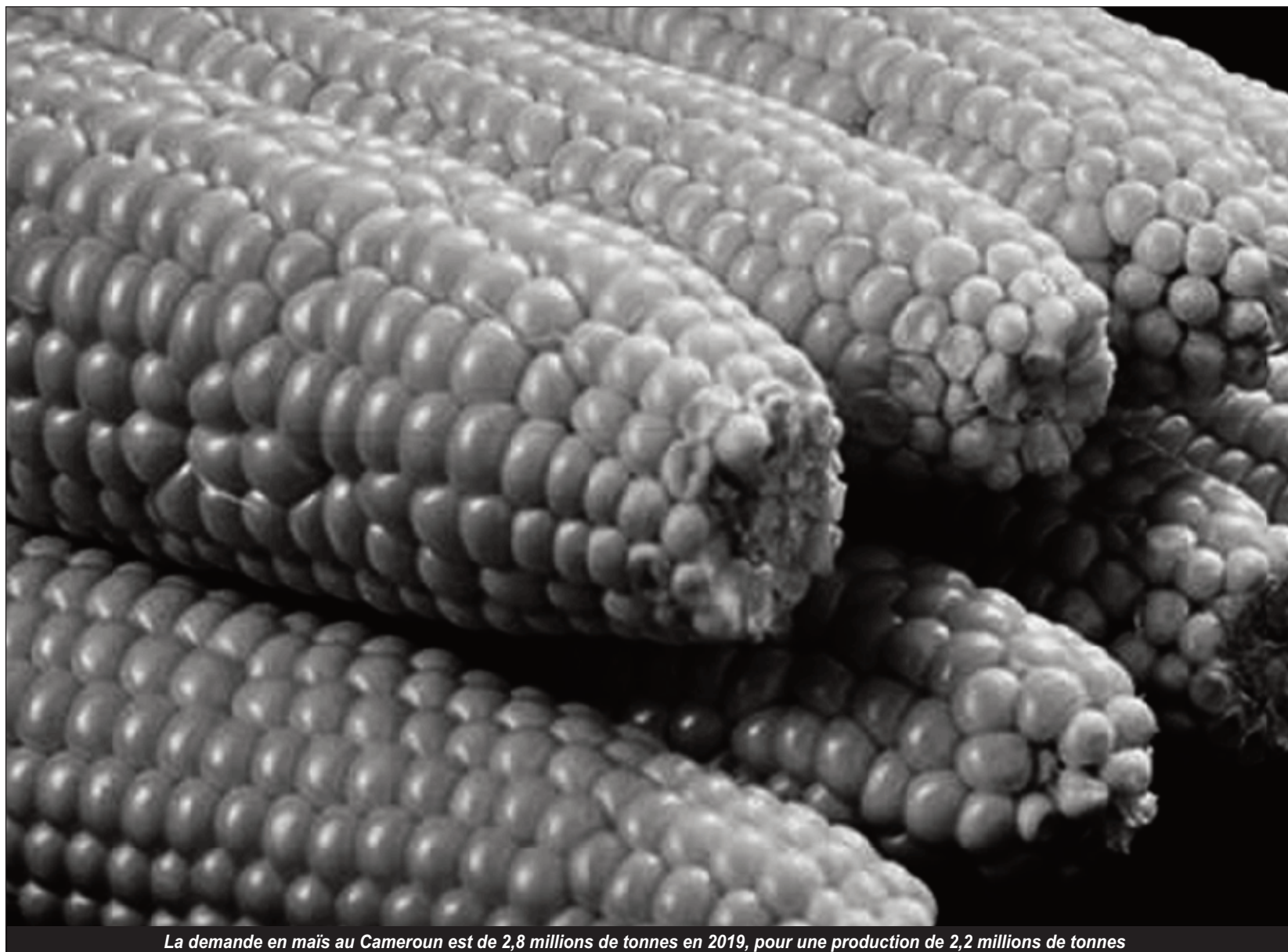
Agriculture

La demande en maïs au Cameroun est de 2,8 millions de tonnes en 2019, pour une production de 2,2 millions de tonnes

Gabriel Mbairobe, le ministre en charge de l'Agriculture (Minader), a présenté la filière maïs au Cameroun, le 28 février à Yaoundé, lors du conseil de cabinet du mois.

La fait savoir que la demande est en forte croissance dans la filière. Elle est estimée à 2,8 millions de tonnes en 2019 pour une production nationale de 2,2 millions de tonnes. Selon le Minader, les principales contraintes liées à la production de maïs à grande échelle ont trait à l'enclavement des bassins de production, les difficultés d'accès au foncier, le coût élevé des engrais et pesticides, la faible accessibilité aux semences améliorées et une mécanisation insuffisante.

Le plan d'actions élaboré par le Minader pour augmenter la production locale du maïs prévoit l'implication du secteur privé dans la production à grande échelle, la création de nouvelles variétés de semences, la facilitation de l'accès aux intrants agricoles, la mise à disposition des producteurs des pools d'engins et la construction des in-



La demande en maïs au Cameroun est de 2,8 millions de tonnes en 2019, pour une production de 2,2 millions de tonnes

frastructures de traitement post-récolte.

Au cours du conseil de cabinet, le premier minis-

tre, Joseph Dion Ngute, a instruit le ministre en charge de l'Economie de lui soumettre en urgence,

des propositions sur les ressources susceptibles d'être mobilisées en 2019 pour l'acquisition

des engins de labour et des semences améliorées de maïs.

Oscar Onana

Cemac

Le Programme du Golf arabe pour le développement va financer l'implantation de la microfinance dans les six pays

Le président de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), Fortunato-Ofa Mbo Nchama, a achevé à la mi-février 2019 une visite de travail en Arabie saoudite. Il a rencontré Nasser B. Al-Kahtani, le directeur exécutif du Programme du Golf arabe pour le développement (AGFUND).

De cette rencontre, l'on apprend que les échanges ont porté sur l'implémentation d'un programme d'appui aux populations les plus vulnérables, à travers la création d'établissements de microfinances dans les six pays de la CEMAC : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad.

Un investisseur social a déjà été identifié

Le démarrage des activités de ces établissements de microfi-

nance est prévu cette année 2019. Cela permettra d'octroyer environ 37 000 financements aux petits investisseurs, dans le cadre de la réduction de la pauvreté dans la zone CEMAC. L'autre information glanée à l'issue de la rencontre entre Fortunato-Ofa Mbo Nchama et Nasser B. Al-Kahtani, est que la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) interviendra également dans ce projet, à travers une assistance technique qui sera fournie au lancement des activités.

Oscar Onana



Pendant la cérémonie

Agro-industrie

Le riziculteur public camerounais, SEMRY, veut investir 4,2 milliards Fcfa en 2019

La Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua (SEMRY), dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, s'est dotée d'un budget d'investissement de 4,2 milliards de francs Cfa pour l'année 2019, au sortir de son dernier Conseil d'administration, apprend-on dans un communiqué officiel.

Même si les administrateurs de la SEMRY sont peu diserts sur le type d'investissement prévu par la société en 2019, l'on peut subodorer qu'une partie de l'enveloppe y afférente sera affectée à l'acquisition de nouvelles unités de décorticage, dont l'insuffisance occasionne souvent l'exportation du paddy camerounais vers le Nigeria, où les unités de décorticage pullulent.

Bras séculier de l'Etat dans l'expansion de la riziculture dans la partie septentrionale du Came-



Au champ

roun, la SEMRY encadre des producteurs dont la moisson atteint à peine 100 000 tonnes par an, pour une demande nationale dépassant 300 000 tonnes de riz.

Oscar Onana

Télécommunications

Au Cameroun, les smartphones du Chinois Xiaomi vont bientôt rejoindre le catalogue du e-commerçant Jumia

La société chinoise Xiaomi, 4ème équipementier mondial et plus grand vendeur de smartphones dans le monde en 2018, et Jumia, leader du e-commerce en Afrique ont annoncé la signature d'un accord de partenariat le 28 février 2019, en marge du World Mobile Congress de Barcelone.

Gâce à ce partenariat, les produits de Xiaomi connus sous la marque «Mi», seront accessibles aux millions d'utilisateurs de la plateforme Jumia en Afrique, parmi lesquels ceux du Cameroun, pays dans lequel l'équipementier chinois dispose d'une boutique depuis l'année 2016.

Le partenariat, qui «sera soutenu par un ambitieux plan de marketing commun pour l'ensemble de l'année 2019», offre surtout à Jumia, apprend-on officiellement, l'exclusivité de la commercialisation dans les 14 pays africains dans lesquels il est présent, du smartphone «Redmi Go» de l'équipementier chinois.

Oscar Onana



Des smartphones

Wamé-Grand

Pas un tir de balle sur les jeunes

L'information faisant état d'un tir à balle du garde de corps du gouverneur sur trois jeunes du village, le 23 février 2019, n'est qu'un pur montage par des individus malveillants.

Wamé-Grand, village situé à près de 100 km de Ngaoundéré, a fait l'objet d'une folle rumeur qui circule sur les réseaux sociaux, sur un prétendu tir à balles réelles sur trois jeunes par le garde du corps du gouverneur de la région de l'Adamaoua. Selon toute vérification faite lors d'une descente sur le terrain du reporter de votre journal, cette information est un fake. Selon les informations concordantes dans le village de Wamé-Grand, certains jeunes en furie s'en sont pris à l'éleveur Ahmadou Ousmanou alias Dorofi le 23 février 2019. Informés de sa présence, ils se sont armés de machettes, de lances et de gourdins, ont fait irruption dans le domaine pastoral de ce dernier, en menaçant de le tuer s'il ne libère pas leurs terres. Ils ont mis le feu aux pâturages qui servaient encore de réserves de nourriture à son bétail en cette saison sèche. Cette scène a été vécue par plusieurs habitants du village, et certains dignitaires du village ont condamné l'acte des jeunes. Pour le chef du village Wamé-Grand, il s'agit d'un acte posé par un groupe de jeunes délinquants du village. « Nous avons condamné l'acte des jeunes conduit par Oumarou Yamoussa. Nous lui avons dit que la violence ne résout pas les problèmes. Personne n'a été blessé et aucun jeune n'a reçu une balle. Je n'ai jamais vu le gouverneur à Wamé-Grand. Il s'agit d'une fausse informa-

tion. Je suis le chef du village et je connais le gouverneur. S'il avait été là je l'aurais vu », explique Djaoro Hamidou Kouagna, chef du village Wamé-Grand.

Les nommés Ibrahima Nana, Idrissou Ousmanou, et Souley Sanda, les jeunes supposés avoir été blessés par le garde du corps du gouverneur de l'Adamaoua, sont curieusement en bonne santé et aucune trace des blessures n'est visible sur leur corps. Eux-mêmes démentent l'information selon laquelle, ils auraient reçu des balles du garde du corps du gouverneur de la région, à la suite d'une altercation avec l'homme d'affaires Ahmadou Ousmanou. « C'est nous qui sommes allés dans le ranch de Dorofi. Il s'agit de notre terre qu'il veut arracher avec la complicité de certains membres du gouvernement. Nous sommes allés pour mettre les choses au clair. Personne n'a été blessé lors de l'altercation que nous avons eue avec Ahmadou Dorofi » tranche Ibrahima Nana, l'un des jeunes de Wamé-Grand. « Nous avons été envahis par quelqu'un qui essaye au fil des ans d'arracher nos terres. Les cultures dans les champs sont détruites chaque année sans que les autorités ne viennent à notre secours. Aujourd'hui, c'est une question de vie ou de mort. Nos parents sont restés sans rien faire depuis des années sur l'arrogance de cet homme qui nous nargue, nous n'accepterons pas cela », soutient Oumarou Yamoussa, un autre jeune.

Relations tumultueuses



Une vue de la ville

L'homme qui est installé dans cette petite localité à la lisière des régions de l'Adamaoua et du Nord, affirme recevoir des menaces des villageois depuis quelques temps. « Je suis installé dans cette localité depuis plus de 30 ans. Je me suis fait des amis et des parents adoptifs, mais aussi des ennemis. Le domaine que j'exploite est un domaine national et j'ai un titre foncier en bonne et due forme. Mais je ne comprends pas, plusieurs décennies après, les jeunes se liguent contre moi », confie l'homme que nous avons eu téléphone.

Si l'éleveur cherche encore à savoir l'origine de ses embrouilles avec les jeunes de Wamé-Grand, au sein de cette tranche de la population, le mot d'ordre est clair : « Dorofi doit partir. Ses bœufs sont la cause de nos malheurs, parce qu'on assiste à la destruction de nos cultures chaque année. A chaque fois que nous nous plaignons des dégâts de son bétail, nous subissons la foudre des autorités administratives », réagit Nana Djibrilla, la quarantaine révolue. En fond de toile de son conflit agropastoral qui est né entre l'éleveur

et les populations qui vivent de l'agriculture, il faut relever un problème foncier. Dans le village de Wamé-Grand, l'installation d'Ahmadou Ousmanou alias Dorofi est vue d'un mauvais œil. Au fil des ans, les activités pastorales de l'homme prennent de l'ampleur. Les jeunes eux redoutent un scénario qui risque d'entraîner leur expropriation du village et l'effacement de leur localité de la carte. Ce qui justifie leur position tranchée vis-à-vis d'Ahmadou Ousmanou alias Dorofi.

Louis Baassid

Agriculture

La Culture du tabac et du kolatier à l'école des bonnes pratiques

Le Minader stimule les producteurs de la région de l'Est.

Le Ministère de l'agriculture et du développement rural à travers le Projet national d'appui au développement du tabac et des plantes stimulantes "PNADTPTS" vient de séjourner dans la région de l'Est du 21 au 26 février derniers, à l'effet d'informer et

sensibiliser les producteurs actifs, les producteurs potentiels et les vendeurs, sur le mode opératoire du projet, et former ces partenaires en même temps que les encadreurs sur la structuration dudit projet.

Compte tenu de l'immensité de la région et surtout des mauvaises conditions de dé-

placement, le coordonnateur national du projet, l'ingénieur Joseph Woumke et ses experts, ont réuni les sectorielles, tour à tour à Batouri pour la Boumba et Ngoko et la Kadeï, Abong-Mbang et Bertoua, respectivement les 21, 22 et 26 février 2019.

Les travaux en ateliers, conduits par les producteurs,

les responsables régionaux de la plateforme nationale des organisations professionnelles agro sylvo pastorales et halieutiques du Cameroun, les Délégués d'agricultures, les sociétés spécialisées et les vendeurs, ont permis à tout ce monde de faire un état des lieux en ce qui concerne la culture du tabac et celle du

kolatier dans la région, de relever les difficultés rencontrées et d'envisager l'avenir. Au demeurant, l'engouement observé autour de cette formation permet de dire sans risque de se tromper, que le tabac et le kolatier ont des beaux jours devant eux.

Bossis Ebo'o

Chinese league keeps attracting Cameroonians Franck Ohanza Joins Christian Bassogog at Hernan Jianye

Cameroonian forward, Franck Ohanza Zoa has agreed a deal to join Hernan Jianye after he left Shenzhen at the end of last season.

The 27 year striker spent the 2018 season at second tier side Shenzhen where he scored 18 goals in 23 appearances before opting to leave at the end of his contract.

The forward has since then had stints with clubs in Germany, Greece and Croatia before moving China in 2018 after 3 years at Hadjuk in Croatia.

Ohanza will join Cameroon International Chris-

tian Bassogog, an already established star at Hernan with hopes of performing well and following Bassogog to the Lions Den. He has won 12 caps and scored 8 goals for Cameroon at Under 20 Level including 4 goals scored in the 2011 under 20 world cup in Colombia but is still to be considered at senior level.

Hernan announced the capture of the forward on Friday alongside that of Henrique Dourado, Brazilian Serie A top scorer for the 2017 season.

A total of six Cameroonian footballers are currently on the books of Chinese clubs.

Amos Muang Nsah



Ohanza Zoa, Cameroonian international

Football: Women's championship to kick off on March 16

The Cameroon Football Federation (Fecafoot) has announced that the national women's championship will kick off on the 16th of March 2019 with 12 teams placed in two groups of 6 each group. A preparatory meeting ahead of the championship took place over the weekend at Fecafoot headquarters Yaounde.

By the end of the championship, the leaders of the two groups will play the finals to determine who wins the title of the season.

The championship was formally scheduled to begin on February 22, 2019 but was postponed to March 7, 2019 in order to better prepare. The championship if it finally kicks off on the 7th of this month, it's going to give opportuni-



Women's football

ties to young girls who wish to showcase their talents in the domain of

football in order to attract international attention. Some would be

playing with the hope that they should be selected in the national

women's football team.

By Amos Muang Nsah

Rdc

Félix Tshisekedi dévoile son programme pour les 100 prochains jours

Le nouveau président congolais a promis une grâce présidentielle pour les prisonniers politiques «dans les dix jours».

Félix Tshisekedi a dévoilé samedi 2 mars le programme des 100 premiers jours de son mandat à la tête de la RDC. La paix et la sécurité, les routes, la santé, l'agriculture... Un plan ambitieux qui intègre aussi le dégel sur le plan politique. Le nouveau président entend en effet libérer dans les prochains jours les prisonniers politiques et faire revenir les exilés politiques.

Selon le nouveau chef de l'Etat, tous les détenus politiques de la République démocratique du Congo seront bientôt libérés. Félix Tshisekedi croit ainsi consolider les acquis de la démocratie. « Dans les dix jours, je vais prendre une mesure de grâce présidentielle au bénéfice des prisonniers politiques

ayant été condamnés », a-t-il lancé en présentant son programme pour ses cent premiers jours au pouvoir.

Des instructions, a déclaré le président congolais, seront également données au ministre de la Justice pour prendre toutes les mesures nécessaires pour une libération conditionnelle de toutes les autres personnes détenues pour des délits d'opinion.

Le Chef de l'Etat dévoile son programme axé sur la Sécurité, la justice, les infrastructures et voies de communication, l'éducation, la décriminalisation... Félix Tshisekedi a dit aussi sa volonté de faire revenir tous les exilés qui sont bloqués à l'étranger. « Je vais œuvrer activement à créer les conditions d'un retour rapide des compatriotes qui se trouvent actuellement à l'étranger du pays pour des



Félix Tshisekedi

raisons politiques », a-t-il annoncé. Parmi les politiques bloqués à l'étranger, l'oppo-

sant Moïse Katumbi. Joint au téléphone, l'ancien gouverneur du Katanga s'est félicité

de la décision annoncée par le président Tshisekedi.

Source Rfi Afrique

Algérie

Le président Abdelaziz Bouteflika limoge son directeur de campagne

Au lendemain des imposantes manifestations contre sa candidature pour un cinquième mandat à la tête de l'Algérie, le président Abdelaziz Bouteflika a limogé ce samedi 2 mars son directeur de campagne, son ex-Premier ministre Abdelmalek Sellal, selon une information de l'agence officielle algérienne APS.

Aussitôt limogé, aussitôt remplacé. Abdelmalek Sellal, ex-Premier ministre et directeur de campagne d'Abdelaziz Bouteflika depuis 2004, avait mené trois campagnes victorieuses auprès du président algérien en 2004, 2009 et 2014. C'est donc un pilier de l'appareil qui est débarqué. Et c'est aujourd'hui l'actuel ministre des Transports, Abdelghani Zaalene, qui prend sa place. Pour l'instant, les proches du chef de l'Etat n'ont fait aucun commentaire pour expliquer les raisons de ce changement. Mais il intervient au lendemain des manifestations massives à travers tout le pays contre un cinquième mandat d'Abdelaziz Bouteflika, hospitalisé depuis six jours en

Suisse et qui fête aujourd'hui ses 82 ans. Depuis son AVC en 2013, il ne s'est pas adressé aux Algériens. En l'absence du président, c'est en effet lui qui était en première ligne depuis le début de la contestation. Il pourrait avoir servi de fusible. Certains médias algériens font eux le lien entre ce départ et la fuite sur le web de l'enregistrement d'une conversation téléphonique il y a quelques jours. Il y est question d'une répression accrue et plus violente des manifestations. L'enregistrement n'a pas été authentifié, mais les voix sont attribuées à Abdelmalek Sellal et Ali Haddad, soutien financier du chef de l'Etat et président du Forum des chefs des entreprises (FCE), principal syndicat patronal du pays.

Dimanche date



Abdelaziz Bouteflika

limite pour le dépôt des candidatures

Difficile de savoir si la mobilisation exceptionnelle de vendredi peut changer la donne. Mais toute la semaine, le camp présidentiel

a réaffirmé que la contestation n'empêcherait pas le scrutin de se tenir dans les délais et que le dossier de candidature du chef de l'Etat serait remis au Conseil constitutionnel ce

dimanche 3 mars, date limite pour déposer les dossiers de candidature à la présidentielle du 18 avril prochain.

Source Rfi Afrique